

Chantiers du SECA dans le cadre de l'INDH

RAPPEL DES PROGRAMMES PRIORITAIRES DE L'INDH

- Lutte contre la pauvreté en milieu rural,
- Lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain,
- Lutte contre la précarité,
- Programme transversal.

Les potentialités que recèle le secteur de l'artisanat lui ont permis de se situer au cœur des programmes INDH au niveau national.

AXES D'INTERVENTION DE L'INDH POUR LA PROMOTION DE L'ARTISANAT¹

- L'appui des projets stables et générateurs de revenus dans le cadre d'associations et de coopératives actives et structurées capables de gérer collectivement l'activité artisanale.
- La qualification des artisans (formation, accompagnement technique, renforcement des capacités de gestion et d'organisation).
- La promotion des métiers de l'artisanat au niveau de la production, du traitement de la matière première et de la commercialisation des produits, portant notamment sur les filières du bois (sculpté, teint, tourné), du tissage (tapis, hanbel, couture traditionnelle, broderie), des métaux (ferronnerie d'art, dinanderie, la damasquinerie, et bijouterie), du cuir (maroquinerie, reliure, babouches) et de la terre (céramique, poterie, sculpture sur plâtre, zellige traditionnel).

Encadré

Financement des projets :

L'exécution des dépenses afférentes aux programmes de l'INDH est assurée dans le cadre du Compte d'Affectation Spéciale (CAS), intitulé Fonds de soutien à L'INDH, avec une grande mobilisation des moyens de l'Etat, des Collectivités Locales, des associations et des opérateurs privées (AMC).

Identification de la population cible :

Les projets doivent bénéficier de façon très claire à des associations ou coopératives constituées d'artisans (hommes et femmes) qui souffrent de pauvreté et d'exclusion ou qui vivent dans une grande précarité et qui retireront des bénéfices quantifiables de la mise en œuvre du projet. En général, l'Objectif noble reste l'amélioration des conditions socio-économiques des artisans.

¹ Les métiers de l'artisanat de service font également partie des projets cibles de l'INDH.

PROJETS D'ARTISANAT PROGRAMMES DANS LE CADRE DE L'INDH

Dans le but d'assurer le suivi des projets de l'artisanat programmés dans le cadre de l'INDH, Le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat a procédé depuis 2006, à la collecte des informations relatives aux projets en question auprès de ses délégations territoriales. Le traitement et l'analyse des informations collectées donnent lieu à un rapport annuel.

Principaux résultats :

- Le secteur de l'artisanat a bénéficié, au titre de l'année 2006, de la programmation de 147 projets, et de 103 projets en 2007.
- L'accent est mis, dans ces projets, sur :
 - Le renforcement de la production, par l'acquisition des équipements et des nouvelles machines, la construction et l'amélioration des espaces de production ;
 - L'amélioration de la commercialisation des produits de l'artisanat par la restructuration des espaces d'exposition et de vente existants et la construction de nouveaux espaces dédiés ;
 - Appui au développement de la femme artisanale rurale.
 - La formation et la qualification.
- Toutes les régions sont couvertes par les projets INDH avec en tête, la Région Doukkala-Abda avec 24 projets en 2006 et 20 projets en 2007.
- Les organisations en coopératives et associations ont porté la majorité des projets (82 % en 2006 et 86 % en 2007).
- La majorité des projets bénéficient à 5 filières : textile, poterie, cuir, métaux et services. D'autres filières sont couvertes mais dans une moindre mesure, notamment les filières de la pierre et marbre, du bois de la vannerie et du verre.
- Les projets qui ont pu être concrétisés, l'ont été grâce à la convergence de plusieurs efforts (Département ministériels, organismes publics et bénéficiaires).

QUELQUES CHIFFRES SUR LES PROJETS INDH ARTISANAT 2006 - 2007

	Année 2006	Année 2007
Nombre de projets	147	103
<i>En zone urbaine</i>	82	45
<i>En zone rurale</i>	65	58
Nombre de régions couvertes	16	13
Nombre de provinces concernées	37	22
Nombres de bénéficiaires	22 811	4 540
<i>Dont femmes</i>	41 %	75 %
<i>Dont hommes</i>	59 %	25 %
Nombre d'emplois	9 049	1 730
Enveloppe budgétaire globale en Mdhs	78,7	49,8
Apport financier de l'INDH	65 %	58 %
Apport financier des bénéficiaires	20 %	7 %
<i>Apport financier des autres partenaires</i>	15 %	35 %